



CNRACL

La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers



* / C N R / P R E / C F 4 3 4 7 Q *

www.cnrac1.fr

M ALEX CLAPOT
PLACE DU PROFESSEUR CARRIEU
30350 CASSAGNOLES

Dossier n° : CF4347Q
Suivi par : Gestion Retraite
Tél : 05 57 57 91 99 Fax : 05 56 11 40 68

Bordeaux, le (cachet de la poste)

BULLETIN DE PAIEMENT DE JANVIER 2016

Bénéficiaire de la pension		Mode de règlement	
M CLAPOT ALEX		FR15 2004 1010 0903 5971 7T03 069	
Libellé de la pension		Numéro de sécurité sociale	
pension personnelle		1 52 06 42 187 011 55	
Rubriques		Montants en euros	
		Payés	Retenus
PENSION PRINCIPALE		2 076,24	
RETENUE C.S.G. NON DEDUCTIBLE AU TAUX DE 2,4%			49,83
RETENUE C.S.G. DEDUCTIBLE AU TAUX DE 4,2%			87,20
RETENUE C.R.D.S AU TAUX DE 0,5%			10,38
RETENUE C.A.S.A. AU TAUX DE 0,3%			6,23
CE DOCUMENT EST À CONSERVER		2 076,24	153,64
Simplifiez-vous la retraite, inscrivez-vous sur www.cnrac1.fr , onglet retraité, espace personnalisé : consultez vos paiements chaque mois et restez informés.		Net à payer	
		1 922,60 €	

Ce bulletin ne vous sera pas adressé tous les mois mais uniquement si un montant change.
Vous devez nous communiquer au plus tôt le changement de votre adresse ou de votre mode de règlement.



* B P 1 / / S E P 9 9 9 *

Caisse nationale de retraites
des agents des collectivités locales
rue du Vergne - 33059 Bordeaux Cedex

Une gestion Caisse des Dépôts



RE0648 V1.16